

Politique énergétique durable

Avancer ensemble

En matière de politique énergétique, la sécurité de l'approvisionnement des personnes et des entreprises doit avoir la priorité absolue. En parallèle, il faut que la consommation d'énergie et la production d'électricité soient aussi neutres que possible en émissions de CO2. Cet objectif ne peut être atteint de manière efficace et écologique que si l'approvisionnement énergétique de la Suisse est le plus en adéquation possible avec les impératifs du marché. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux mise sur des conditions-cadres fiables et sur la déréglementation plutôt que sur de nouvelles impositions et subventions. Il est nécessaire de remplacer les systèmes de subventions par des solutions souples, axées sur le marché, réglementées sur le plan international et qui favorisent la concurrence.

1. Défis externes

- › Substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables et augmentation de l'électrification.
- › Augmentation des appels aux subventions, à l'intervention de l'Etat et au verrouillage du marché.
- › Mise en œuvre des objectifs du premier paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050.
- › La demande d'énergies renouvelables est en concurrence avec la protection de la nature et la conservation des monuments.
- › L'accès au marché européen de l'électricité est bloqué : retard dans l'ouverture complète du marché de l'électricité et dans la conclusion de l'accord sur l'électricité avec l'UE.
- › Changements profonds sur le marché européen de l'électricité : difficultés d'approvisionnement prévisibles pendant les mois d'hiver.
- › Augmentation de la charge du réseau en raison d'une production d'électricité plus décentralisée.

2. Liberté, cohésion et innovation

Liberté : le marché de l'électricité doit enfin être complètement ouvert afin que les consommateurs puissent choisir librement leur fournisseur d'électricité et bénéficier de tarifs plus bas. L'accord sur l'électricité avec l'UE doit être mis en œuvre de manière avantageuse. Il devrait nous permettre de nous intégrer au marché intérieur européen de l'électricité et d'y participer avec les mêmes droits. La sécurité de l'approvisionnement en électricité de la Suisse s'en trouvera grandement améliorée, surtout en hiver.

Cohésion : le PLR veut renforcer la sécurité de l'approvisionnement énergétique de la Suisse sans augmenter les émissions de CO2. Il ne s'agit pas d'assurer l'autosuffisance de la Suisse, mais de définir clairement les capacités nationales de production d'électricité nécessaires dans le sens d'une réserve stratégique, complétée par des importations d'électricité. Un lien croissant entre les secteurs de l'électricité, du chauffage et de la mobilité et une réflexion commune sur les réseaux d'électricité, de gaz et de chauffage devraient être inclus dans ces considérations. En outre, des améliorations réglementaires pour les consommateurs privés sont nécessaires.

Innovation : le parc immobilier suisse représente environ 45 % de la consommation totale d'énergie. Une enquête montre que c'est là que réside le plus grand potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique ; il

convient de l'exploiter au maximum. Cela exige un taux de rénovation plus élevé, possible grâce à l'amélioration du Programme Bâtiment et à la déductibilité fiscale des coûts de rénovation. Nous devons nous concentrer sur les nouvelles technologies et renforcer la confiance dans le progrès technologique. Cela vaut en particulier pour les domaines de la production, de la consommation, du stockage d'énergie et des infrastructures de réseau, là où la digitalisation peut conduire à des gains d'efficacité considérables. Nous rejetons les interdictions en matière de recherche et de technologie.

Plus de marché : suite à l'adoption du premier paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050 et à la limitation momentanée des modèles de subvention, tels que la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), des modèles aussi proches que possible du marché sont désormais nécessaires pour atteindre ces objectifs. Pour le marché de l'électricité, nous recherchons une solution technologiquement neutre, qui nécessite le moins d'intervention étatique possible, qui évite les effets d'aubaine et dans laquelle les différents acteurs se comportent comme dans une économie de marché. La redevance hydraulique doit être flexibilisée afin que l'électricité hydraulique soit plus concurrentielle. L'ouverture complète du marché de l'électricité doit largement contribuer à une meilleure utilisation de l'énergie. Cela renforcera la concurrence entre les fournisseurs, en créant de nouveaux produits plus innovants à partir d'énergies renouvelables et en augmentant l'efficacité du système.

3. Nos revendications

Utilisation des potentiels existants

- › Rénovation énergétique du parc immobilier grâce à des normes d'efficacité énergétique et des avantages fiscaux.
- › Amélioration de l'impact et de l'utilisation du Programme Bâtiment.
- › Diffusion accélérée d'instruments intelligents de contrôle et de mesure (compteurs intelligents).
- › Amélioration du rendement des véhicules par la fixation de limites de CO₂ conformes aux normes européennes.

Structuration des prix de l'énergie en fonction du marché

- › Abolition des subventions RPC et des paiements uniques.
- › Extension des systèmes d'accords d'objectifs pour plus d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂.
- › Redevance hydraulique flexible et concurrentielle.
- › Libéralisation complète du marché de l'électricité.
- › Mise en œuvre d'un modèle neutre sur le plan technologique et conforme au marché pour le secteur de l'électricité.

Assurer la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse

- › Définition de la sécurité d'approvisionnement et des responsabilités des différents acteurs.
- › Ouverture complète du marché de l'électricité (liberté de choix pour les consommateurs et les PME).
- › Intégration avantageuse de la Suisse dans le marché intérieur de l'énergie de l'UE.

Rendre possible l'innovation

- › Aucune interdiction, ni loi relative à la technologie.
- › Expansion des technologies existantes de production et de stockage de l'électricité et recherche de nouvelles technologies dans ces domaines.
- › Extension et transformation de l'infrastructure du réseau électrique et garantie de la stabilité de celui-ci.

4. Succès du PLR. Les Libéraux-Radicaux

- › Abolition/limitation réussie des subventions dans le secteur de l'énergie.
- › Mise en place d'avantages fiscaux en faveur de la rénovation des bâtiments pour les rendre plus écoénergétiques.
- › Accélération de la transformation et de l'extension des réseaux électriques.
- › Diverses interventions du PLR soumises au Conseil fédéral par le Parlement :
 - › relative à l'extension, à la simplification et à l'harmonisation des mécanismes d'exemption de la taxe sur le CO2 et de la surtaxe sur le réseau (systèmes d'accords cibles),
 - › relative à l'ouverture complète du marché de l'électricité,
 - › relative à l'amélioration de la performance énergétique,
 - › relative à la mise en place de bonnes conditions pour les projets géothermiques,
 - › relative à la réduction de la bureaucratie dans le domaine des énergies renouvelables.